



FO DGFIP SEINE SAINT DENIS
13 Esplanade Jean Moulin 93 009 Bobigny
☎ 06 64 93 96 71 et 01 48 96 62 30
✉ @fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr
site web 93 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/093/>

QUELLE SECURITE ????

La mise en place de l'état d'urgence par le gouvernement se concrétise par des conséquences concrètes touchant l'activité syndicale, tant au niveau national que départemental.

Ainsi, alors que sont maintenus toutes les activités habituelles, tels que les événements sportifs (matches de foot, etc) ou culturelles (concerts, ouverture des musées, des cinémas, etc) ce dont personne ne se plaindra, les activités et les droits syndicaux sont remis en cause par l'interdiction de toute manifestation et la mise sous surveillance de militants associatifs en prévention des dangers qu'ils pourraient éventuellement présenter.

Au nom de l'état d'urgence, les libertés fondamentales de certains sont remises en cause, ces derniers devant s'y plier au risque d'être condamnés pénalement par des amendes et d'un emprisonnement tels que prévus par la loi.

Or, durant cette période, les réformes continuent et s'accroissent, toute opposition étant bâillonnée.

Ainsi, au niveau national, a été adoptée le 17 novembre 2015 la fin de l'avancement automatique pour les agents territoriaux C en toute discrétion, et le PPCR, la remise en cause du code de travail, le rapport Combexelle, les suppressions d'emplois, les fusions et restructurations des services sont toujours d'actualité et ne sont pas abandonnés puisque ceux qui le doivent seront présentés au parlement prochainement.

Au niveau départemental, si seuls 6 sites sont protégés par des moyens supplémentaires (Saint-Denis, Aubervilliers, Montreuil-sous-Bois, Villepinte, Noisy-le-Sec et Livry-Gargan), le reste des sites du département ne le sont pas au détriment de la sécurité des agents.

FO demande que tous les sites soient pourvus de vigiles pour rassurer les agents, la tentative par la direction d'imposer l'achat de caméras sur le budget du CHSCT 93 lors de la réunion plénière du 03/12/2015 sans devis ne pouvant remplacer la présence humaine pour gérer l'accueil que chacun sait difficile en Seine-Saint-Denis.

La gestion de la pénurie, les suppressions d'emplois, le manque de moyens à tous les niveaux contraint la direction à faire des choix en matière de sécurité en espérant que rien ne se passe, vision qui ne peut que contribuer à faire fuir le plus grand nombre d'agents dès qu'ils le peuvent, et cela malgré la mise en place du blocage dans chaque département pour 3 ans des agents de catégorie C. Cette mesure pénalisera encore plus ceux qui ont un double loyer à payer, mesure à laquelle FO est catégoriquement opposée selon le principe que chacun est libre de ses choix de demander une mutation ou non.

Concrètement, des collègues se font agresser régulièrement par des contribuables dans des postes non pourvus de vigiles, comme à Stains récemment, sans que la direction ne mette en place les dispositifs de sécurité adaptés afin que les collègues se sentent en sécurité,

Pour toutes ces conditions, FO dénonce cette situation et demande à la direction de mettre tout en œuvre pour que les agents du département puissent venir exercer leurs missions en toute confiance et sans craindre d'être pris à partie ou victimes d'actes plus graves.